

Analyse du processus de décision en gestion préventive des risques

Myriam Merad

► **To cite this version:**

Myriam Merad. Analyse du processus de décision en gestion préventive des risques. Rapport Scientifique INERIS, 2005, 2004-2005, pp.55-56. ineris-01868981

HAL Id: ineris-01868981

<https://hal-ineris.archives-ouvertes.fr/ineris-01868981>

Submitted on 6 Sep 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Analyse du processus de décision en gestion préventive des risques

MYRIAM MERAD

L'INERIS a lancé en 2003 un projet de recherche qui vise à analyser les processus de décision liés à la prévention et à la gestion des risques industriels en France, en Europe et plus généralement dans le monde. Ce travail s'appuie sur les travaux du projet Européen TRUSTNET-IN-ACTION, qui traite de la gouvernance participative des risques. Il vise à proposer une démarche d'aide au processus de décision lié à la prévention des risques. Cette méthodologie repose sur un processus prenant en compte la co-évolution des relations entre les différents acteurs, la nécessité de les informer de manière incrémentale et de permettre une plus grande transparence. De manière plus spécifique, l'INERIS a proposé :

- ⊕ une méthodologie d'évaluation de l'acceptabilité technique ou sociale des risques. Ceci a pour but d'enrichir les études de dangers (EDD) ; d'accompagner la mise en place des Plans de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) ; d'accompagner la mise en place des Comités Locaux d'Information et de Concertation (CLIC) ;
- ⊕ une taxonomie des différents modes de communication dans le cadre de la prévention des risques.

La méthodologie proposée considère trois grands groupes d'acteurs impliqués dans le processus de gestion des risques : les instances de l'État ou régulateur, les experts et le public. Du fait de la diversité des devoirs, des obligations, attentes et finalités de chacun de ces groupes, la dynamique de leur interaction ne peut s'envisager de manière partielle. Pour parvenir à comprendre cette dynamique, la démarche méthodologique suivante a été proposée. Elle est basée sur la mise en évidence de trois processus d'information/négociation qui co-existent dans le processus de décision :

FIGURE 1.A

Processus A : processus d'expertise

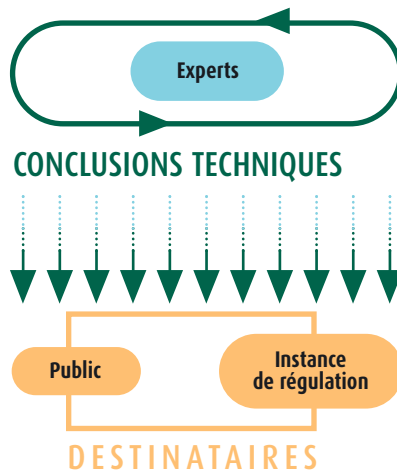
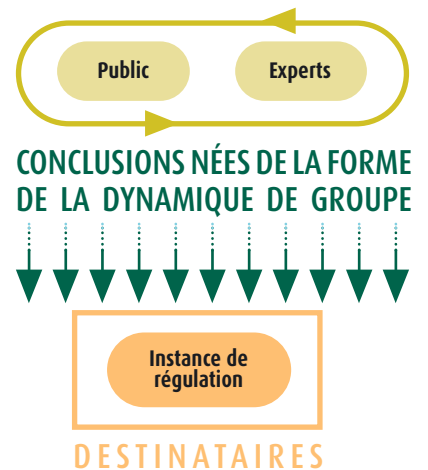


FIGURE 1.B

Processus B : processus de décision publique



⊕ le processus d'expertise (Fig. 1, A). Ce processus est centré sur la problématique technique où les experts ont pour mission de proposer des solutions analytiques relatives aux niveaux d'information et de connaissances disponibles ;

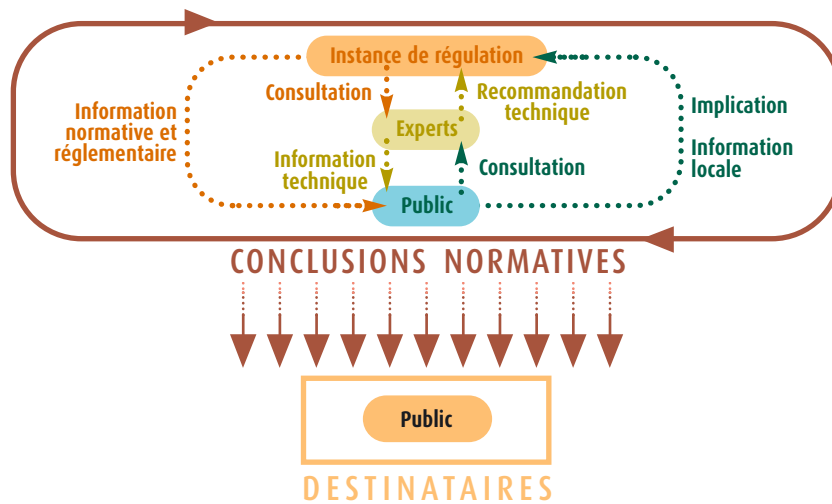
⊕ le processus de décision publique (Fig. 1, B). Ce processus est tiraillé entre des « représentations dites rationnelles » et d'autres dites « non rationnelles ou non rationalisables ». Les aboutissants de ce processus sont des solutions de compromis qui naissent d'une dynamique de groupe ;

⊕ ⊕ ⊕ *suite page 56*

- ⊙ ⊙ ⊙ ⊙ Le processus de décision du régulateur (Fig. 2). Ce processus est « structuré » à partir des propositions des experts mais aussi du « ressenti » des personnes concernées par la décision. On peut dire que le décideur a, dans ce cas, un poids prédominant dans la décision finale : on dit alors qu'il a un « droit

de veto ». Il représente le « point applicatif » du processus de décision. Ces trois processus, relatifs à trois typologies de fonctionnement de groupes d'acteurs, illustrent différentes configurations structurantes du processus de décision en prévention des risques. Les configurations structurantes ci-dessus peuvent être le reflet de différentes formes de modes concertatifs (ex. la structure Comité Local d'Information et de Concertation (CLIC), SPPPI, etc.), en prévention des risques qu'il est proposé d'approfondir dans le cadre des études sur la mise en place des Comités Locaux d'Information et de Concertation. ●

FIGURE 2. Processus C : processus du régulateur



Références

- Merad M. (2004) Les comités locaux d'information et de concertation : le programme européen TRUSTNET, Présentation Pollutec 2004. Forum Risques, Lyon.
- Merad M., Beaudoin F., Munier B. (2004) Multiple criteria decision aid for risk analysis and risk management Atelier, SRA Europe annual meeting 2004, Paris.
- Merad M., Gaston D. (2004) Is it necessary to separate risk evaluation from risk perception as regards to the control of industrial activities? SRA- Europe annual meeting 2004, Paris.
- Merad M., Lecoze J.-C., Salvi O. (2004) An integrated vision to assist the industrial risk prevention process in France. FUR XI-Paris 2004. 11th international conference on the foundations and applications of utility, risk and decision theory, Paris.
- Merad M., Salvi O., Debray B., Rodrigues N. (2005) About the relevance of the concept of risk acceptability in the risk analysis and risk management process: A decisional approach in the French national context. 28th ESReDA Seminar on the geographical component of safety management : combining risk, planning and stakeholder perspectives, 14-15 juin 2005, Karlstad, Suède.
- Salvi O., Merad M., Rodrigues N. (2004) An integrated vision to assist the evolution in industrial risk management process in France, International Conference on the 20th Anniversary of the Bhopal Gas Tragedy, India.
- TRUSTNET-IN-ACTION coordonné par Mutadis : <http://www.trustnetinaction.com>